



Avis de Course



Championnat de Méditerranée Laser N°2

Samedi 31 Mars au Lundi 02 Avril 2018



S A I N T
R A P H A Ë L

AUTORITÉ ORGANISATRICE

Club Nautique de Saint-Raphaël - CNSR

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- Samedi 31 Mars - 9h à 13h

PROGRAMME DES COURSES

Samedi 31 Mars

- 14h30 : premier signal d'avertissement

Dimanche 01 Avril et Lundi 02 Avril

- 10h00 : premier signal d'avertissement

Lundi 02 Avril

- 15h30 : dernière course

INSTRUCTIONS DE COURSE

➤ Les instructions de course seront en ligne sur le site du CNSR et affichées dès l'ouverture de la confirmation des inscriptions, les annexes seront disponibles lors de la confirmation des inscriptions.

ZONE DE COURSE

- Zone de course dans le golfe de Fréjus, voir les Instructions de course.

TYPES DE PARCOURS

- Les parcours sont de type: Trapèze, Triangle ou aller-retour, voir instructions de course.
- Les parcours seront définis dans les IC et les annexes du CNSR qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon les prescriptions Fédérale.

RÈGLES

Cette régata sera régie par:

- Les règles de courses à la voile I.S.A.F. 2017/2020
- Les prescriptions de la FFVoile.
- Les règles des Classes et le présent avis de course.
- Les instructions de course type et annexes aux IC.
- Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.
- Sécurité et équipement : Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre, porter une brassière de sécurité homologuée marine marchande ou certifiée CE.

CLASSES ADMISES

- La régata est ouverte aux bateaux : **LASER STANDARD, LASER RADIAL, LASER 4.7**

INSCRIPTIONS

- Inscription exclusivement sur le site du CNSR <http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence compétition FFVoile en cours de validité, sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les coureurs de nationalité étrangère en règle avec leurs autorités nationales.
- Tous les coureurs en règle avec leur cotisation AFLaser ou ILCA 2018.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de 50€ par bateau. **Les inscriptions doivent être faites sur le site Internet du C.N.S.R. www.cnsr.fr** avant le 23 Mars 2017, une majoration de 10 € sera appliquée pour les inscriptions après cette date. **Le tarif inclus la PastaParty et le Cocktail dinatoire.**



Hôtel La Marina
Saint Raphael - Cote d'Azur

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL
04 94 95 11 66 - <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

Page 1/2





PUBLICITE

- L'épreuve est de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement World Sailing tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile.
- Les bateaux français portant une publicité devront présenter, à l'inscription, leur carte d'autorisation de port de publicité 2018 délivrée par la FFVoile.

CLASSEMENTS

- Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.
- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : **2** (deux)
- Si **3** (trois) courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

ASSURANCE

- Chaque bateau étranger participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5 millions d'euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.

JAUGE

- Tous les bateaux devront être en conformité avec les règles de jauge de la classe Laser, des contrôles pourront être effectués lors de la régata.
- **Il est rappelé que les N° de voile doivent être en conformité avec les règles de classe, correspondront au N° de coque et doivent comporter au moins 5 chiffres.**

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. De fait, les concurrents participent à la régata entièrement sous leur seule responsabilité à leurs propres risques.
- En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

REPAS

- Samedi 31 Mars à 19h30
PastaParty
- Dimanche 01 Avril à 19h30
Cocktail Dinatoire
- Lieu: Club House du CNSR

REMISE DES PRIX

- Lundi 02 Avril dès que possible au CNSR

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Hébergement :
Notre partenaire l'hôtel Best Western La Marina propose des tarifs préférentiels aux coureurs et aux accompagnants.

<http://www.hotel-lamarina.fr/>

Code réduction : Mara3

Vous pouvez également aller sur la page de l'événement sur le site du CNSR : www.cnsr.fr



Hôtel La Marina
Saint Raphaël - Côte d'Azur

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAËL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAËL
04 94 95 11 66 - <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

